

MINISTÈRE

de

L'EMPEREUR.

DIRECTION GÉNÉRALE

des

Beaux-Arts, des Lettres et des Sciences.

96<sup>e</sup> 3668  
10996.

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

ANNEXE

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 10 Mai 1862.

Messieurs,



J'ai appris avec plaisir, par votre lettre du 28 avril dernier, les conditions avantageuses auxquelles vous avez pu acquiescer les tableaux dont, j'avais autorisé l'achat pour le Musée royal de Peintures, à la vente de la collection délaissée par feu M<sup>re</sup> Baillie.

Il m'est agréable, Messieurs, de pouvoir, à cette occasion, vous adresser mes félicitations et je vous prie d'agréer l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,  
Alp. Beudantpresebeu

À la Commission administrative  
du Musée royal de peintures et  
de sculpture.



# ORDRE DES VACATIONS

DE LA VENTE

de feu M. BAILLIE, à Anvers.

## TABLEAUX.

MUSEE ROYAL  
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

N<sup>o</sup> 203

Vacation du mardi 22 avril 1862.

- 54 — Gérard SEGHERS. — Allégorie religieuse.
- 45 — Bonaventure PEETERS. — Vue du Moerdijk.
- 46 — Le même. — Vue du port d'Amsterdam.
- 44 — PALAMÈDE. — La partie de trictrac.
- 39 — Frédéric MOUCHERON. — Paysage italien.
- 105 — SMITS. — Marine.
- 3 — Jean BEERESTRAETEN. — Vue d'un village en hiver.
- 106 — Ecole de Jean STEEN. — La maîtresse d'école.
- 5 — Quirin BREKELENKAMP. — Les apprêts du repas.
- 8 — CUYLENBURG. — Scène mythologique. Diane et ses nymphes.
- 107 — David TENIERS. — Extérieur d'une ferme flamande.
- 9 — Gerrit CUYP. — Portrait de jeune homme.
- 10 — Jean-David DE HEEM. — Fleurs et fruits.
- 73 — Willem VITRINGA. — Marine.
- 15 — Renier DE VRIES. — Paysage et scène de chasse.
- 16 — Le même. — Vue d'une forêt.
- 17 — Emmanuel DE WITTE. — Intérieur d'un temple du culte réformé.
- 22 — EHERMBERG et Emmanuel BISET, 1664. — Vue intérieure de l'ancienne église des Jésuites à Anvers.
- 26 — Jean VAN GOYEN. — Paysage et vue maritime.
- 30 — Melchior DE HONDECOETER. — Paysage aquatique.
- 36 — Abraham MIGNON. — Fleurs.
- 40 — Peeter NEEFFS, 1653. — Intérieur de l'église de Notre-Dame d'Anvers.
- 41 — Aart VAN DER NEER. — Paysage intérieur de la Hollande.
- 53 — David RYCKAERT. — Les préparatifs du repas.
- 56 — François SNYDERS. — Nature morte.
- 99 — VAN KESSEL, signé Hobbéma. — Vue intérieure d'une ville hollandaise.
- 59 — David TENIERS le fils. — Tabagie.
- 63 — Gillis VAN TILBORGH. — Un village flamand à l'heure de midi.

N. B. Au commencement de chaque vacation seront vendus quelques tableaux non compris au catalogue.



- 65 — Lucas VAN UDEN. — Paysage avec figures et animaux.
- 20 — Antoine VAN DYCK. — Portrait du président Roose.
- 12 — Corneille DE Vos. — Scène de famille.
- 21 — Attribué à Antoine VAN DYCK. — Le mari et la femme. Portraits.
- 103 — École de REMBRANDT. — Portrait de jeune homme.
- 81 — Jean VAN BREDa. — Le retour au château.
- 66 — Adrien VAN UTRECHT. — Intérieur d'un parc avec animaux.
- 55 — Pierre SNAYERS. — Bataille auprès d'Anvers.
- 69 — Elias VAN DEN BROECK. — Vase de fleurs.
- 70 — Le même. — Oiseaux, insectes et fleurs.
- 96 — HUYSMANS de Bruxelles. — Paysage.
- 98 — Jean VAN KESSEL. — Un congrès d'oiseaux.
- 14 — Simon DE Vos. — Bethsabée recevant les présents de David.

#### Vacation du mercredi 23 avril.

- 11 — Simon DE VlieGER. — Marine.
- 120 — Monogramme H. D. — Nature morte.
- 122 — Monogramme J. M. R. — Les cinq sens.
- 123 — INCONNU. — Intérieur d'une buanderie.
- 6 — Quirin BREKELENKAMP. — Intérieur de cuisine.
- 124 — INCONNU. — Portrait d'une jeune femme.
- 119 — Thomas WYCK. — Paysage italien.
- 117 — A. WULFFAERT. — Les deux orphelins.
- 118 — Le même. — Le bain rustique.
- 84 — Genre de Corneille DE HEEM. — Nature morte.
- 115 — Attribué à Jean WEENIX. — Nature morte.
- 72 — Henri VERSCHURING. — Un combat.
- 114 — Signé J.-B. WEENIX. — Une halte en voyage.
- 50 — ROMBOUTS. — Paysage avec une église et une hôtellerie.
- 113 — VONCK le père. — Nature morte.
- 32 — Christophe VAN DER LAENEN. — Scène d'intérieur.
- 111 — F. VERHEYDEN. — La jeune villageoise.
- 108 — Lodewyk TIELING. — Paysage montagneux.
- 109 — Le même. — Paysage avec animaux.
- 38 — Paul MORELSE. — Portrait de femme.
- 110 — Paul VAN DE VELDE. — Épisode de guerre sur la plage de Scheveningen.
- 101 — Peeter NEEFFS. — Intérieur d'une église. Effet de jour.

- 94 — G. HOREMANS. — Scène champêtre.
- 95 — Le même. — Intérieur de la cour d'une ferme.
- 60 — David TENIERS le fils. — Vue prise aux environs de Louvain.
- 57 — Jean STEEN. — Scène d'intérieur.
- 49 — Adam PYNACKER. — Paysage et épisode de chasse.
- 47 — Cornélis POELENBURG. — Sujet mythologique. Narcisse.
- 28 — Bartholomé VAN DER HELST et Jean WEENIX. — Portraits de Gerrit Schouten et de Gertruij Gael, sa femme.
- 4 — Nicolas BERCHEM. — Paysage avec figures et animaux.
- 77 — Jean WYNANTS. — Paysage.
- 7 — Gonzalès COQUES. — Portrait de femme.
- 23 — Albert VAN EVERDINGEN. — Paysage norvégien.
- 75 — Jean WEENIX. — Nature morte.
- 31 — Corneille HUYSMANS, dit de Malines. — Paysage avec figures et animaux.
- 92 — Jean VAN GOYEN. — Vue intérieure de la Hollande.
- 13 — Paul DE Vos. — Intérieur d'une cuisine et nature morte.
- 80 — Pierre VAN BREDAEL. — Un jour de marché.
- 87 — École de VAN DYCK. — Portrait d'enfant.
- 93 — A. GRYEF. — Nature morte.
- 18 — Gaspard DE WITTE. — Une foire.

#### Vacation du jeudi 24 avril.

- 33 — Théodore MICHAUX. — Paysage.
- 34 — Le même. — Paysage pendant la fenaison.
- 68 — Pierre VAN BLOEMEN. — Halte de chasseurs.
- 85 — H. DE CORT. — Vue de ville.
- 90 — François FRANCK. — Saint-Pierre et Saint-Paul.
- 91 — Le même. — Saint-Jean l'évangéliste et Saint-Jacques-le-Mineur.
- 89 — ESSELINGH. — Vue de la plage de Scheveningen.
- 86 — École de VAN DYCK. — L'enfant Jésus.
- 82 — Jean BRONKORST. — Une scène de la Passion.
- 79 — BENEDETTE DE CASTIGLIONE. — Saint-Jérôme au désert.
- 121 — Monogramme H. D. — Nature morte.
- 76 — Signé WOUWERMAN. — Paysage avec un canal et des chevaux.
- 74 — Antoine WATERLOO. — Paysage.
- 112 — D'après LÉONARD DE VINCI. — Portrait de la Joconde.
- 71 — Nicolas VERENDAEL. — Portrait symbolique d'enfant.



- 62 — David TENIERS le fils. — Scène d'intérieur.
- 58 — Thierry STOOP. — Les apprêts du repas des chasseurs.
- 52 — Jacques RUISDAEL. — Paysage.
- 51 — Pierre-Paul RUBENS. — Le Christ sur la Croix.
- 27 — Jean HACKAERT et Adrien VAN DE VELDE. — Paysage italien.
- 35 — Willem VAN MIERIS. — Céphale et Procris.
- + 24 — Claude GELÉE dit LE LORRAIN. — Enée et la flotte troyenne sur les côtes de la Lybie.
- 19 — Gérard DOV. — La cuisinière hollandaise.
- 1 — Ludolf BACKHUYSEN. — Une tempête auprès des côtes de la Norvège.
- 25 — Claude GELÉE dit LE LORRAIN. — Enée et la Sibylle de Cumès descendant aux Enfers.
- 42 — Balthasar-Paul OMMEGANCK. — Le retour à la ferme.
- 2 — Ludolf BACKHUYSEN. — Vue d'un port d'Amsterdam.
- 29 — Guillaume-Jacques HERREYNS. — Scène biblique. Le roi David.
- # 37 — Francisque MILLÉ. — Paysage dans le style historique.
- 43 — Balthasar-Paul OMMEGANCK. — Paysage avec animaux.
- 116 — A. WULFFAERT. — La jeune femme.
- 64 — Lucas VAN UDEN. — Paysage, vue de Flandre.
- 104 — Jacques RUISDAEL. — Vue prise aux environs d'Harlem.
- 102 — REMBRANDT, signé 1656. — L'hospitalité.
- 48 — Frans POURBUS. — Saint Paul inspiré par un ange.
- 61 — David TENIERS le fils. — Scène d'intérieur.
- 67 — Henri VAN BALEN et Henri MONPER. — Tableau allégorique.
- 78 — Pierre YKENS, 1678. — Allégorie. Histoire de France.
- 83 — Attribué à Annibal CARRACHE. — La descente de croix.
- 88 — Attribué à DOMINIQUE. — Les inspirations de Sainte Cécile.
- 100 — Jean-Baptiste MONOYER. — Scène d'intérieur. Animaux et nature morte.
- 97 — Abraham JANSSENS. — La bénédiction de Jacob.

**Dans les vacances des vendredi 25 et samedi 26 avril** seront vendus les PORCELAINES ANCIENNES de Saxe, de Chine et du Japon, les OBJETS D'ART et les CURIOSITÉS, ainsi que les TABLEAUX non catalogués.

N. B. On garantit formellement qu'aucun objet étranger à la succession ne figurera dans la vente.



3

803

Brun. 3 Mai 1862

à M<sup>l</sup>. Ministre des  
Intérieur

Comme suite à notre  
rapport en date du 28 du  
mois dernier, nous avons  
l'honneur de vous faire  
parvenir, en triple expédition,  
la déclaration ci-jointe  
s'élevant à la somme de  
Fr. 32582.-) que M<sup>r</sup>. G.  
Mabius Decker, à Anvers,  
vient de nous envoyer  
pour obtenir le paiement  
du prix des tableaux  
acquis au nom de l'Etat  
à la vente de la Collection  
de feu M<sup>r</sup>. Baillif.

Nous avons eu  
l'honneur de remettre à  
M<sup>r</sup>. Decker que le paie-  
ment de cette somme ne  
suffirait, en son état.  
Nous espérons, en conséquence  
M<sup>l</sup>. le Ministre, que vous



Voudray vous recommander  
qu'il soit pris des mesures  
afin que la liquidation  
de ce compte puisse avoir  
lieu le plus tôt possible.

Très respectueusement,  
M. Allan,

Le Président

Le Secrétaire J. J. Haley  
JH



Bru. 28 Avril 1862

à M<sup>le</sup> Ministre D. l'Int.

Conformément au désir  
exprimé par votre Altesse Du  
19 de ce mois Direct-gén.  
Des Beaux-Arts, N° 10996,  
le Secrétaire de notre Com-  
-mission s'est mis en rapport  
avec M<sup>r</sup>. De Keyser, Direc-  
-teur de l'Académie royale  
des Beaux-Arts d'Anvers.  
Par suite des communica-  
tions qui nous ont été  
faites il a été convenu  
que <sup>pour récompenser et l'achat</sup> ~~le don de cette ville~~  
~~habitants~~ Du Vander Meer  
et le David Ryckaert, et que  
~~le don de Brüssel~~, condition  
que le don d'Anvers nous  
abandonnerait le Pynaert  
le Baetken, et l'Hyssman  
et le Elm. qui, avaient été  
choisis pour les deux Etablis-  
sements.

Nous sommes heureux  
de pouvoir vous annoncer  
aujourd'hui, M<sup>le</sup> Ministre,



que le résultat de la  
vente Buisson a été au  
dela de toutes nos espé-  
-rances et sauf une  
seule toile, tous les  
tableaux désignés par la Com-  
mission, ont pu être  
acquis aux conditions  
les plus avantageuses.  
La Commission n'ignorait  
qu'une chose, c'est d'avoir  
marqué l'achet duf  
Meunier que nous avons  
poussé jusqu'à la dernière  
limite, mais auquel il a  
cependant fallu renoncer  
par suite de la persistance  
des meilleurs amis pour  
Mlle Clémentine d'Herbigny  
qui est finalement  
resté aujourd'hui de ce  
bel ouvrage au prix de  
12,000 francs.

Nous avons l'honneur  
Mlle Clémentine de vous  
donner ci-après l'indé-  
-certain des tableaux  
acquis pour le Musée

de l'Etat et nous exposerons  
en même temps avec plaisir  
que les prix auxquels ils nous  
ont été adjugés présentement  
dans leur ensemble nous  
diffèrent en moins d'environ  
29,000 francs sur les chiffres  
de leur estimation.

Catal.

- N° 24. Claude Lorrain - Vue et la flotte d'Argonne sur  
le côté de la Lybie F. 18,000.-
- N° 49. Pynaether - Paysage et épisode de chasse 4100.-
- N° 1. Buckhuyson. Une tempête sur le côté  
de la Norvège. . . . 4000.-
- N° 31. C. Houssier - Paysage . . . . 3200.-
- N° 37. F. Millé . . . Paysage dans le style historique 180.-
- Pour la Galerie historique
- N° 55. P. Snyers - Bataille près d'Amers 140.-

Nous espérons, Mlle Clémentine,  
pouvoir exposer bientôt  
en tableaux et nous  
avons la conviction que  
leur acquisition sera  
accueillie avec plaisir  
par les artistes  
et les amateurs.

Monsieur



Monsieur le Président  
Le Ministre d'agriculture  
De votre haute considération.

Le Président  
Le Secrétaire  
F. Wade



MUSEE ROYAL  
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE  
N° 803

803

Bruxelles, le 26 Avril 1862

Monsieur Dockers  
Notaire

à Anvers.

M. Notaire.

Nous avons l'honneur de  
vous adresser ci-joint le modèle  
de la déclaration que nous  
prions de vouloir bien nous faire  
parvenir le plus tôt possible,  
afin que nous puissions  
soumettre immédiatement à  
la liquidation la somme de  
32,582. Fourni chez nos héritiers  
de feu Mr Smilg, de chef de  
tableaux acquis pour le Musée  
royal de Peinture & de Sculpture  
à la vente publique de la  
Collection d'histoire par un  
amateur.

M. Et. Leroy ayant bien  
voulu se charger du soin de  
nous envoyer les tableaux dont  
il s'agit, nous sollicitons  
également de votre obligeance  
de vouloir les mettre à nos  
dispositions.

Vr. Mlle Notaire, Vrs.  
de v. c. distinguée.  
J. C. W.  
Le Secrétaire



Le Sousigné, Notaire à la résidence  
d'Alençon, déclare qu'il est dû pour les  
Aliments de l'Etat la somme de Grande  
Deux Mille Cinq cent quatre vingt deux francs  
De chef des tableaux suivants acquis pour le  
Compté de l'Etat, à la vente publique de la  
Collection de l'Empire par feu M. Baillif, à  
Alençon.

Catalogue

Vacations du 22 Avril 1862

N<sup>o</sup> 55. Pierre Inyger - Portraits auprès d'Alençon  
à l'usage des papiers de . . . F. 140. =

Vacations du 23 Avril 1862

" 49. Ad. Pynaert - Paysage et épisode de chasse. = 4100. =  
" 51. Corn. Hooymans - Paysage avec figures  
et animaux . . . = 3200. =

Vacations du 24 Avril 1862.

" 24. Claude Lorrain. Enée et la flotte Troyenne  
sur les côtes de la Sicile. = 18,000. =  
" 1. L. Buekhuysen - Une Tempête auprès des  
côtes de la Norvège. = 4000. =  
" 37. F. Millé. Paysage dans le Style  
historique . . . = 180. =

|                              |             |
|------------------------------|-------------|
|                              | 29620       |
| Frais de vente 10%           | 2962        |
|                              | <hr/> 32582 |
| Alençon, le . . . Avril 1862 |             |



|             |         |        |       |
|-------------|---------|--------|-------|
| Ryckart     | 1200    | Magnus | 1500  |
| Pänderman   | — 4500  | —      | 5000  |
| Penacker    | — 7000  |        | 7000  |
| Wenick      | — 1500  | —      | 6000  |
| Wegsman     | — 2500  |        | 2500  |
| Land Lornig | — 30000 |        | 40000 |
| Erntingen   | — 2000. |        | 2300  |



Réunion au Musée — à 7 heures —

1<sup>er</sup> Jour

Van der Meer — ~~4500~~ 5000.

ou

le Ryckhaert — 1500.

2<sup>e</sup> Jour

(Van Ervdingen — 2000 — à défaut du Synacker  
de Van Ervdingen 2300.

1 Synacker — 7000. —

2 Meenick — 6000. —

3 Heysman — 2500. —

3<sup>e</sup> Jour

Claude Lorrain — 40000 —



Le Soussigné, Notaire à la résidence d'Anvers, déclare qu'il est dû par M<sup>e</sup> le Ministre de l'Intérieur la somme de trente-deux mille cinq cent quatre-vingt-deux francs (F. 32,582) formant le prix des tableaux suivants acquis pour le Musée de l'Etat, à la vente publique de la collection délaissée par feu M<sup>e</sup> Baillie, à Anvers, à savoir

Vacation du 22 Avril 1862.

Catalogue n° 33 Pierre Inayens. Bataille près d'Anvers, adjugé au prix de fr. 1400.

Vacation du 23 Avril

n° 49 M. Teynacker. Paysage et épisode de chasse. 4100

n° 31 C. Huysmans. Paysage avec figures et animaux. 3200

Vacation du 24 Avril

n° 24 Claude Lorrain. Enée et la flotte Troyenne sur les côtes de la Lybie 18000

n° 1 A. Backhuysen. Une tempête au près des côtes de la Norvège 4000

n° 37 J. Millé. Paysage dans le style historique 180

Total francs 29620

frais de vente 10% 2962

Ensemble trente-deux mille cinq cent quatre-vingt-deux francs. 32,582.

Anvers, le 28 Avril 1862

J'ai chappé l'expédition complète  
s'élevant à la somme de trente-deux  
mille cinq cent quatre-vingt-deux  
francs.

Le Secrétaire.

V. Stiersman

Le Présideant.

F. J. Van der

Deckers



MINISTÈRE

de

l'EMPEREUR.

DIRECTION GÉNÉRALE

des

Beaux-Arts, des Lettres et des Sciences.

N<sup>o</sup> 10996

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

ANNEXE

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 19 avril 1862.



Messieurs,

Comme suite à votre lettre du 16 de ce mois, N<sup>o</sup> 803, j'ai l'honneur de vous informer que je ne puis qu'approuver les choix que vous avez faits dans la collection des tableaux délaissés par feu M. Baillie à Anvers et dont la vente aura lieu le 22 de ce mois.

Je vous autorise donc volontiers à faire les achats proposés aux fins d'estimation indiqués dans votre susdite lettre.

Après d'échapper à une concurrence fâcheuse entre les deux établissements, j'ai eu convenable d'autoriser M. Stieffon à se rendre aujourd'hui même à Anvers pour s'entendre avec M. De Keyser, sur les moyens d'éviter cette

À la Commission administrative  
du Musée Royal de Peinture & de Sculpture.



Concurrence.

Agnez, Messieurs, l'assurance de  
ma considération très distinguée

Le Ministre des Intérieurs.

Uly. Bernardin de Senneville



Breu. 16 Avril 1862

Monsieur le Ministre P. l'Interieur.

Voilà un bon l'homme de ~~bonne~~  
admission le catalogue des tableaux  
délivré par son M<sup>r</sup> Boullie, à  
Armen et dont la vente est faite  
au 22 de ce mois.

La Commission, après un examen  
~~de la~~ de ~~la~~ ~~commission~~  
cette Collection, a choisi son choix  
son bon ouvrage. Les tableaux qui  
ont été par le Comité de la vente  
les rapports, les qualifiés et les autres  
pour figurer dans la Galerie  
du Louvre.

1<sup>re</sup> N° 24 2<sup>e</sup> Côt. Claude Lorrain -

Entrée de la flotte d'Argonne sur la  
côte de la Lybie, estimée 40,000 fr.

2<sup>e</sup> " 71 - Weenix -

Nature morte. 6,000 -

3<sup>e</sup> " 49 - Pynacker -

Paysage et épisode de chasse 7,000 -

4<sup>e</sup> " 41 - A. Vander Meer -

Paysage intérieur de la Hollande 5,000 -

5<sup>e</sup> " 31 - Jansz -

Paysage avec fig. & animaux. 2,500 -

Et pour le cas où l'un de ces  
tableaux disparaîtrait, le ~~ministre~~ <sup>général</sup>  
ci-dessus, la Commission propose  
de le remplacer par:

1<sup>re</sup> N° 53 D. Ryckert -

Les préparatifs du repas. 1,500

2<sup>e</sup> " 23 Van Eyck -

Paysage Norvégien. 2,000.

L'œuvre à laquelle la Com-  
mission a attaché la plus <sup>grande</sup> impor-  
tance est le magnifique tableau  
de Claude Lorrain qui a figuré  
dans plusieurs Galeries célèbres.  
Les productions de ce maître, les  
jeunes chercheurs pour les <sup>causes impuissantes</sup> ~~études~~  
et les amateurs éclairés, se  
présentent si rarement dans  
les ventes publiques que la  
Commission craint beaucoup,  
malgré la somme élevée qu'elle  
disposera à l'achat ~~de~~  
tableau de Claude Lorrain, ~~qui~~  
lui soit vivement disputé par



Les étrangers. Nous citerons  
encore le tableau de Weenix  
comme un ouvrage de premier  
ordre et de la plus belle qualité.  
~~Dessiné par le même artiste digne~~  
~~de l'attention de Vander Meer,~~  
D. H. J. M. et de David Rycklaet  
sont également représentés au devant  
la Commission ne craint néanmoins  
de proposer l'acquisition  
des ouvrages portant les numé-  
ros 41 - 31 & 53 dont le genre  
ou la manière diffèrent essen-  
tiellement des autres que nous  
proposons de ces premiers.

Nous espérons, Monsieur,  
que vous voudrez bien donner  
votre approbation aux choses  
faites par la Commission et  
nous autoriser <sup>à prélever</sup> le prix de ces  
achats sur le Crédit extraor-  
dinaire de 250000 francs  
voté par la Législature.

L'Espagne rapprochée  
de la vente (22 Avril) nous  
fait un devoir de solliciter  
de votre bienveillance une  
prompte réponse aux propos-  
tions que nous avons  
l'honneur de vous soumettre.

Nous joignons <sup>le</sup> un ~~rapport~~  
~~un extrait~~ du rapport  
des Commissaires-Experts d'art  
classé.

Veull. M. M. M., agrée

Le Président

Le Secrétaire.

*[Signature]*

*[Signature]*



Bruxelles le 16 Avril 1869



Monsieur,

Monsieur Héris n'ayant pas eu le temps de mettre au net le rapport demandé au sujet des tableaux de la collection Baillie, pour vous être remis avant la réunion de ce jour, nous croyons devoir vous adresser la minute de notre expertise qui se résume comme suit et dont vous recevrez la pièce signée collectivement plus tard.

x N° 1 du catalogue Judolf Backhuysen. Ce tableau est une œuvre capitale du maître, mais sa conservation laisse à désirer dans certaines parties; la valeur peut en être fixée de Sept Mille à huit Mille francs (7000 à 8000 francs)

N° 4 du catalogue Nicolas Berchem. Tableau dont l'authenticité est douteuse, et dans ce cas nous nous abstenons d'en assigner la valeur.

N° 23 du catalogue Albert Van Everdingen. vue prise en Norvège. Bien authentique du maître bien conservé; valeur Deux Mille francs (2000)

N° 74 du catalogue Claude Gellé dit le Lorrain - Œuvre capitale, signe

Monsieur Wavy, Président de la commission  
Administrative du Musée Royal de Peinture.



D'enrichir un Musée, d'une authenticité incontestable, du beau  
faire du maître et dans un bon état de conservation = Valeur  
Vente Mille francs (30.000 francs)

N° 27 du catalogue. Backhuysen. Paysage. Bonne production du  
maître enrichie de figures par A. Van de Velde; bon état de  
conservation valeur Quatre Mille francs (4000 francs)

N° 30 du catalogue. Paysage aquatique par Melchior De Hondecoeter.  
Bonne production du maître, dans un bon état de conservation; valeur  
Mille francs (1000 frs)

N° 31 du catalogue C. Huyssmans et de Malines = production  
capitale du maître, mais traitée dans un genre un peu décoratif;  
valeur Deux Mille à Deux Mille Cinq cents frs (2000 à 2500 frs)

N° 36 du catalogue A. Nignon = Fleurs, œuvre authentique du  
maître d'une exécution soignée et d'une conservation parfaite;  
valeur Deux Mille francs (2000 frs)

N° 41 du catalogue Bart Vander Meer, Tableau de la bonne  
qualité du maître et dans un état satisfaisant de conservation;  
valeur Quatre Mille Cinq Cents francs (4.500 frs)

N° 49 du catalogue Adam Wynacker = paysage; belle production  
digne de figurer dans une galerie, réunissant sous le rapport de  
l'exécution toutes les qualités du maître, dans un bon état de  
conservation; valeur Sept Mille francs (7000 frs)

N° 52 du catalogue Jacques Ruysdael = Cette production a  
un peu poussé au noir, est importante et dans un bon état de  
conservation = Valeur Sept Mille francs (7000 frs)

N° 53 du catalogue. David Wyckhuysen = Intérieur = Boîte capi-  
tale de cet artiste qui a été un des directeurs de l'Académie d'Anvers,  
d'une très belle exécution et dans un très bon état de conservation  
valeur Douze Cents francs (1200 frs).

N° 55 du catalogue Inghers = Bataille; production offrant de  
l'intérêt sous le rapport historique; valeur Trois cents frs (300 frs)

N° 64 du catalogue. Van Wou = Paysage; une des meilleures produc-  
tions de cet artiste de notre école, dans un très bon état de conserva-  
tion; valeur Douze Cents frs (1200 frs)

N° 75 du catalogue Jean Wempe. nature morte; Œuvre des plus  
parfaites du maître sous tous les rapports; dans un bon état de  
conservation, mais qui devrait être retouchée; la valeur peut en  
être fixée à Cinq Mille Cinq cents francs. (5500 frs)

Ces sont Monsieur les prix approximatifs que l'on peut assigner  
à chacune des tableaux ci-dessus; mais ces prix sont subordonnés  
aux plus au moins de concurrence qui se présente dans les ventes  
publiques

Agreez Monsieur je vous prie l'assurance de  
nos sentiments respectueux.

J. P. Thijss  
Etienne Le Roy



Brux. 12 Avril 1862

a. M<sup>lle</sup>. Le Roy ( Comm. Exp.  
Herri } ou de  
Chys }

803

Monsr.

La Commission administr.  
vous prie de vouloir bien vous  
entendre avec M<sup>lle</sup>. . . . , et  
s'efforcer de lui adresser, dans le  
plus bref délai, un rapport sur  
le mérite, l'authenticité, le volume  
et l'état de conservation des  
tableaux ci-après faisant  
partie de la Collection de furs  
M<sup>re</sup> Baillie, à Anvers.

- 1<sup>o</sup> Baekhuysen L. (N° 1 du Catalogue) Une Tempête
- 2<sup>o</sup> Berghem (N. (N° 4) . Paysage avec fig & anim.
- 3<sup>o</sup> Von Eyndingen. A. (N° 23) Paysage norvégien
- 4<sup>o</sup> Claude Lorrain (N° 24) Entrée de la flotte d'Argonne sur
- 5<sup>o</sup> Haackaert & Vander Vilde (N° 27) Paysage Italien.
- 6<sup>o</sup> Hondecoeter (N° 30) Paysage aquatique.
- 7<sup>o</sup> Larysman & Malma (N° 31) Paysage.
- 8<sup>o</sup> Mignon (N° 36) Fleuve
- 9<sup>o</sup> Vander Meer (N° 41) Paysage intérieur de la Hollande.
- 10<sup>o</sup> Pynaeker (N° 49) Paysage.



- 11<sup>o</sup> Prinsdahl J. (n<sup>o</sup> 52) Paysage  
12<sup>o</sup> Rye Kaur (2) n<sup>o</sup> 53) Les préparatifs du repas.  
13<sup>o</sup> P. Snyers (n<sup>o</sup> 55) Bataille.  
14<sup>o</sup> Van Uding (n<sup>o</sup> 64) Paysage.  
15<sup>o</sup> Weening J. n<sup>o</sup> 75) Nature morte

Apr. M.

Le Secrétaire  
V. J.



à la Commission d'Administration du  
Musée Royal de Belgique, et en conformité de la lettre  
qui nous a été adressée par Monsieur le Secrétaire Général du 12<sup>e</sup>.  
y relatée, nous soussignés Experts du présent Musée,  
nous sommes rendus à l'heure prescrite par l'ordonnance  
dont la Déclaration est. et qui fait partie de la Collection  
de Monsieur de Balthus, dont la vente aura lieu à nous, le  
22 prochain, et jours suivants.

10. une table portant le N° 1 du Catalogue F. C. H.  
Celtique, et ayant un temps de son min,  
<sup>Digne F. des Abbes</sup>  
c'est notre Proj. tel qu'il print place au Det. Backhuysen  
de l'encodation. Les pages en Diction. et en Geytione  
de quelques saufs les fonctions app. la tuer, le tableau est  
intéressant pour nos P. d'Alie en s'y de y en 8000 Cl.

2. un D. Ho postato in S. U. attribuito a Nicolas  
Bouffrême, comme nous l'avons de l'original. Et  
de l. tablon, nous avons pu le faire nous obtenir de  
l'original.

3. un Dito, joints par chart Van Everdingen N. 23  
de Catelogen révisés et sans une paille de Norwège.

*C. tabernaemontani* original DuRoi, "brun de l'essieu",  
et Valant 2000.



4. tableau peint par Claud. Gellie du P. Loranis.  
numéroté 24.

Cet ouvrage Capitalis réunit toutes la qualité de composition  
pour figures dans une belle, son originalité et  
incontestable, et se trouve dans le C. C. Libre peintes  
bien conservées, et vaut 30 mille f.

5. un dit, portrait de No. 27 du Catalogue, par  
par H. K. K. K.

Cet ouvrage de la belle qualité du maître, et une  
de figures importantes du compositeur D. Adrien  
Vanderwerf, la conservation est bonne, et se trouve  
à 4 - 5000 f.

6. un tableau de la C. C. D. M. et une œuvre originale  
bien conservée, et qu'on ne peut pas en la rigueur me  
s'agit à D. M. de son auteur, nous l'avons évalué  
valeur de 800 à 1000 f.

7. un dit, <sup>N<sup>o</sup> 31.</sup> par H. K. K. K., dit D. M. L. L.  
et une œuvre Capitalis du maître, et qu'on ne  
peut décorer, nous pensons qu'il vaut de 9000 - 2500 f.

8. un tableau de f. f. n. 36 du Catalogue, peint  
par Abraham Mignon, et une œuvre antique  
d'une conservation parfaite et d'une exécution soignée  
et vaut 2000 f.



g. N<sup>o</sup> 41 du Catalogue, paysage Vue prise sur  
une riviere de Hollande au clair de la lune, et  
peint par Jean Van Saenoy,

6 tableau de la bonne qualité de son contour, et  
bien conservé, peut valoir 4500 f.

10. paysage épisode de chasseur N<sup>o</sup> 49. sur  
tableau par Adam Teyckner.

Voisin d'un autre tableau, dont l'homme  
indigne d'être occupé dans une gelée, il  
n'est pas tout à fait de la même qualité, mais  
peut valoir et le valent de 7000 f.

11. paysage par Jacob. Ruysdael, N<sup>o</sup> 51 du  
Catalogue.

C. bon tableau qui en compensation  
avec moi, appartenait à la qualité la plus précieuse  
de C. P. les paysages, il est bien conservé, et le  
valent de 9 à 10 mille f.

12. intérieur par David Ryckaert. N<sup>o</sup> 53. 11 sur  
tableau capital de cet art. Belge, original,  
bien conservé, et vaut 1200 f.

13. tableau par J. M. W. Turner, N<sup>o</sup> 55. 11 sur  
tableau, et une œuvre d'art. par le même M<sup>re</sup>  
historique, et vaut de 3 à 500 f.



14. paysage Vierge de la rivière de Bay-Ab.  
portant le N 64. et une vue de la capitale de  
cet état. Le style est de la fin du XVIII<sup>e</sup>  
siècle, bien conservé, il vaut 1200 f.

15 du Gibier, notamment par Jean Harp.  
œuvre de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, conservation  
parfaite, Pelouse, 5500



Les rapports peuvent devenir faibles les uns sur les autres que  
par les circonstances fortuites, la dévaluation des salaires  
et d'autres peuvent subir des variations occasionnées  
par la concurrence,

Huez

Paris le 16 avril 1862



PALAIS DES BEAUX-ARTS  
DE LA  
VILLE DE PARIS

TÉLÉPH. 277-38

République Française

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Préfecture de la Seine

Petit Palais, le 6 Mai 1914

Cher Monsieur,

Monsieur Lapauze me prie de vous mettre  
au courant de la nouvelle exposition  
que nous organisons au Petit Palais  
pour le printemps de 1915. Il s'agit  
cette fois du "Lapape français à Louvain  
à Corot". C'est vaste, comme vous voyez !  
Je souhaite seulement à cette exposition  
le même succès que celui de David qui  
fut, vous le savez, énorme.

Dès maintenant il faut nous occuper  
de la participation éventuelle de musées



Le Musée de Bruxelles nous a témoigné  
tant de bienveillance que c'est l'un  
des premiers à qui nous ferons appel.  
Nous voyons en effet au catalogue de  
Musée un Paysage de Claude Lorrain.  
Vous seriez bien aimable de nous donner  
votre opinion sur la qualité du tableau,  
la valeur de son attribution à Claude,  
et nous dire aussi si vous pensez qu'on  
pourrait en obtenir le prêt. Il faudrait  
sans doute en ce cas, suivre le même  
voie officielle que pour David ?

Je vous remercie d'avance de l'intérêt que  
vous voudrez bien prendre à notre nouvelle  
entreprise et vous prie, du même coup, de  
joindre à nos sentiments les amicaux

A Faucher-Magnan.

Si par hasard vous connaissez à Bruxelles  
des tableaux "désirables" (peuplés français  
des XVII<sup>e</sup> ou XVIII<sup>e</sup> siècles), ce serait un vrai  
service que de nous le signaler



803

PETIT PALAIS  
CHAMPS-ÉLYSÉES  
CENTRAL 77-38

8 Mai 1914

Cher Monsieur,

Je vous remercie de votre aimable réponse  
et de l'espoir que vous m'avez donné d'une  
solution aussi bienveillante pour l'exportation  
du Sarsap qui pour elle a David.

Nous allons faire les démarches dans le  
sens que vous m'indiquez, d'ici quelque  
temps. Nous en causerons d'ailleurs

à votre prochain séjour à Paris où j'espère bien  
vous voir. Très amicalement votre

J. Faucher-Magnay



803  
Bruxelles, le 21 mai 1924.

Mon cher Collègue et Ami,

Le tableau auquel vous faites allusion "Enée chassant le cerf sur la côte de Libye" est de Claude Lorrain (N° 276 du Musée, acquis à la vente Baillie, Anvers 1862). C'est une pièce capitale de nos collections; je ne manquerais pas, si vous en sollicitiez le prêt pour l'Exposition projetée, de faire en temps utile toutes les démarches nécessaires auprès de la Commission et du Ministre des Sciences et des Arts. Il n'existe pas à ma connaissance chez des amateurs belges d'autres œuvres de pareille importance en vue de contribuer à une rétrospective du paysage français. En revanche, puisqu'il s'agit du XIXe siècle aussi, je vous signalerai volontiers plusieurs petites toiles de Corot appartenant à des amateurs bruxellois. Quant à "L'Enlèvement de Proserpine" de Nicolas Poussin, reproduit dans "Les anciennes écoles de peinture dans les palais et les collections privées russes" (Bruxelles, Van Cest 1910) il appartient en effet au célèbre peintre et collectionneur russe Alexandre Benois... mais ne fut jamais exposé à Bruxelles. M. Benois se trouvant, je crois, en ce moment à Paris, pourra vous fournir ~~vous~~ là-dessus quelques renseignements ainsi que sur les admirables Claude Lorrain de la princesse Joussouloff. Certains de ces tableaux ne seraient-ils pas heureusement "réfugiés" en France ?

Croyez-moi, mon cher Collègue et Ami, à mes sentiments les meilleurs.

Le Conservateur en chef,

Monsieur Henri Laparze, Conservateur du Palais  
des Beaux-Arts de la ville de Paris.



PALAIS DES BEAUX-ARTS

DE LA

VILLE DE PARIS

Petit Palais

TÉLÉPH. : ÉLYSÉES 17-38

Chauvy Elzéar

République Française

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Préfecture de la Seine

Paris, le 3 octobre 1924

Mon cher Collègue et ami,

Voici pour faire suite à notre correspondance du  
mai dernier. Vous m'avez écrit que vous  
vriez vous charger d'obtenir le tableau de  
Claude Lorraine (lui-même le chef de la cité  
de Lybie), à titre de prêt à l'exposition que  
vous préparez au Petit Palais, du "Paysage  
français du Premier à Corot".

Je vous en demande maintenant, car le  
temps s'écoule, si vous pouvez compter  
sur le prêt de ce tableau. Je vous suis bien  
souhaitant à votre obligeante intervention.

Vous trouverez ci-joint une feuille sur laquelle  
demande à bien vouloir remplir et me renvoyer.

Elle contiendra des renseignements qui me sont  
très maintenant utiles (question d'assurances  
pour fixer le montant approximatif du prêt  
à l'exposition - question de renseignements pour



un projet de Catalogue - question de dimensions  
pour fixer l'espace qui devra occuper dans  
notre musée l'exposition etc,

Merci à l'avance mille fois et soyez, mon  
cher Collègue d'aujourd'hui, à tous mes sentiments  
les meilleurs.

Le Conservateur

Henry Lapauze

Je vous envoie ci-joint dans une précédente  
lettre les conditions dans lesquelles se fera  
l'exposition - pour le rappeler à toutes fins  
utiles :

Le Vell. de Paris prend à sa charge tous les  
frais d'installation, de transport et d'  
emballage (chiffre fixe par le prestataire),

L'exposition se fera entre le 1<sup>er</sup> mai - 10 juin 1925

HL



Bruxelles, le 10 octobre 1924.

Mon cher Collègue et Ami,

La Commission du Musée (section d'Art Ancien) se réunissant le 20 de ce mois, j'inseris à l'ordre du jour l'autorisation de prêter notre Claude Lorrain "Enée chassant le cerf sur la côte de Libye" à l'Exposition que vous préparez au Petit Palais, du "Paysage français de Poussin à Corot". Le chiffre de l'assurance sera fixé ensuite, et l'approbation ministérielle étant sollicitée, je vous renverrai aussitôt remplie la feuille de renseignements. Dans la question des frais, il va de soi, n'est-ce pas que les organisateurs prennent également à leur charge le voyage d'un membre du personnel du Musée de Bruxelles qui, selon l'usage, est chargé par notre Collège, de "convoyer" l'œuvre prêtée ? - J'espère que nous pouvons compter sur des soins attentifs pour ce précieux tableau, car la négligence de certaines expositions récentes à Paris nous a apporté à ce sujet quelques déceptions ! Je vous signale deux petits paysages de Corot, appartenant à un amateur bruxellois, M. André Le Mot, qui furent très remarqués lors de leur placement temporaire dans les salles du Musée, aux côtés de nos Corot et Rousseau provenant de la collection Alphonse Willems (cat. de vente, Paris, G. Petit, 27 avril 1914 et 3 mai 1920). Le prêt de ces

A Monsieur Henri LAPAUZE,  
Conservateur du Palais des Beaux-Arts de la Ville de Paris,  
Petit Palais.  
Champs Elysées, PARIS.



tableautins pourrait être demandé, et si à part le Claude Lorrain du Musée, nous ne possédons pas en Belgique, à ma connaissance, de paysages importants de l'école française du XVII<sup>e</sup> siècle, il existe chez quelques collectionneurs des morceaux importants du XIX<sup>e</sup> siècle : Decamps, Dupré;

*Troy* il est vrai que ceux-ci ne rentrent peut-être pas dans votre programme ?

Croyez, mon cher Collègue et Ami, à mes sentiments les meilleurs.

Le Conservateur en chef,



PALAIS DES BEAUX-ARTS  
DE LA  
VILLE DE PARIS

*Petit Palais*

TÉLÉPH. : ÉLYSÉES 17-38

République Française  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Préfecture de la Seine

Paris, le 14 Oct <sup>64</sup> 1924

Mon cher Collègue d'ami

Merci de votre aimable lettre. Hier  
Conseiller je m'occupe du personnel  
de votre administration pour "convoier"  
à vos frais le passage de Claud Corain  
je vous remercie bien vous prie.

Hier entendu aussi je d'emballage, le  
transport et l'assurance sur ses frais  
de la Ville de Paris

Je vous dirai, en temps utile et à l'avance  
suffisamment, le moment où vous  
souhaiteriez recevoir les tableaux

Bonne chose:

Je vous dirai les tableaux, de la  
Galerie d'Orangerie de Bruxelles ?

Pourrait-on - et comment - en obtenir



Ça va ?

Il y a notamment un Sater et un  
Wattiau qui feraient sûrement bien  
notre affaire !

Très cordialement à vous,

Merci aussi de tous vos encouragements  
les meilleurs,

Henry Lapierre



Bruxelles, le 27 octobre 1924.

Monsieur le Ministre.

La Commission directrice et administrative a émis un avis favorable au prêt du tableau de Claude Lorrain "Enée chassant le cerf sur les côtes de Libye" pour une EXPOSITION DU PAYSAGE FRANÇAIS DE POUSSIN A COROT qui aura lieu sous les auspices de la ville de Paris au Petit Palais des Champs Elysées au printemps 1925, à l'occasion de l'Exposition internationale des arts décoratifs. La valeur d'assurance du tableau a été fixée par notre Collège au chiffre de 200.000 francs. Il est expressément convenu avec les organisateurs que tous les frais (transport, assurance et autres prévus ou à prévoir) seront supportés par eux, y compris le voyage d'un membre du personnel du Musée de Bruxelles chargé de "convoyer" l'oeuvre prêtée, à l'aller et au retour.

J'espère que vous voudrez bien donner votre approbation à ce prêt.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur NOLF,  
Ministre des Sciences et des Arts,  
10 rue de la Loi,  
BRUXELLES.



Bruxelles, le 27 octobre 1924.

I annexe.

Mon cher Collègue et ami,

La Commission du Musée ayant émis un avis favorable au prêt de notre tableau de Claude Lorrain aux conditions détaillées en vos lettres des 3 et 14 octobre, - je vous retourne déjà, dûment remplie, la formule que vous m'avez communiquée. Notre Collège a fixé la valeur d'assurance à 200.000 francs. Il est entendu que tous les frais seront supportés par la ville de Paris, y compris le voyage d'un membre du personnel du Musée chargé de "convoyer" l'oeuvre prêtée à l'aller et au retour. L'approbation ministérielle doit nous parvenir encore; mais elle nous sera certainement acquise.

Quant à la galerie d'Arenberg, elle a quitté Bruxelles avec son propriétaire aux derniers temps de l'occupation allemande; et j'ignore où elle se trouve actuellement. Le palais du duc a été acquis par la ville de Bruxelles, et reprenant sa désignation ancienne de "Palais d'Egmont", il abrite des expositions temporaires, des sociétés savantes et divers organismes.

Croyez, mon cher Collègue et ami, à mes sentiments les meilleurs.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur Henri LAPAUZE,  
Conservateur du Palais des Beaux-Arts de la ville de Paris.

Petit Palais,  
Champs Elysées,

PARIS.



MINISTÈRE  
DES  
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION  
DES  
BEAUX-ARTS, DES LETTRES  
ET DES  
BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

DIRECTION

<sup>e</sup> Section

N<sup>o</sup> ..... 32048

N. B. — Prière de rappeler dans la réponse  
la date et le numéro de la dépêche, ainsi que  
l'indication de l'Administration.

Bruxelles, le 7<sup>e</sup> décembre 1924  
16, Boulevard de Waterloo

*M. Brantia*  
*informe M. Capone*  
*SCHA*

Messieurs,

Comme suite à votre lettre du 27 octobre dernier, j'ai  
l'honneur de vous faire savoir que j'approuve le prêt aux condi-  
tions stipulées, du tableau de Claude Lorrain: "Enée chassant le  
cerf sur les côtes de Libye" aux organisateurs de l'exposition  
du Paysage français de Poussin à Corot qui aura lieu à Paris,  
sous les auspices de la ville, au printemps 1925.

✓ Le Ministre,

*Proef*

A la Commission directrice du Musée royal des Beaux-Arts.

M. Fierens-Gevaert, conservateur en chef,

BRUXELLES.



Bruxelles, le 19 décembre 1924.

Mon cher Collègue et ami,

J'ai le plaisir de vous annoncer que de l'avis conforme de la Commission du Musée (section d'art ancien) et sur ma proposition, le Ministre des Sciences et des Arts autorise le prêt à l'exposition du Paysage français de Poussin à Corot, du tableau de Claude Lorrain "Enée chassant sur les côtes de Libye". Le chiffre d'assurance a été fixé par notre Collège à 200.000 francs.

Vous voudrez bien m'informer en temps utile des dispositions à prendre en vue de l'envoi du tableau à Paris.

Agréez, mon cher Collègue et Ami, mes sentiments les meilleurs et tout dévoués.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur LAPAUZE,  
Directeur du Palais des Beaux-Arts de la Ville de  
Paris,  
PETIT PALAIS.



PALAIS DES BEAUX-ARTS

DE LA

VILLE DE PARIS

Petit Palais

TÉLÉPH. : ÉLYSÉES 17-38

République Française

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Préfecture de la Seine

Paris, le 23 Dec<sup>bre</sup> 1924

Mon cher Collègue et ami

Merci bien vivement de votre  
bonne lettre - Je suis ravi de la  
décision prise, décision à laquelle  
vous n'êtes certainement pas  
étranger !

Je vous demande de me retourner  
remplie la feuille ci-jointe - elle

me donne des renseignements  
dont j'ai besoin dès maintenant  
pour diverses raisons, & je pourrais  
vous dire si ça n'est pas trop long.



vous ouvrirons vers les premiers  
jours de Mai - mais dans aucun  
le nombre de oeuvres à exposer  
j'aimerais bien avoir 15 jours  
pour les exposer convenablement  
au mur (et il y en aura 500....)  
de sorte qu'il soit possible par les cartes  
vous arrivent ici vers le 15 Avril  
si possible.

Encore merci bien cordial et  
très affectueux  
Avec  
Affectueux

Henry Lapauze



PALAI DES BEAUX-ARTS

DE LA

VILLE DE PARIS

Petit Palais

TÉLÉPH. : ÉLYSÉES 17-38

République Française

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Préfecture de la Seine

Paris, le 28 février 1925

Cher Monsieur,

Permettez-moi de vous envoyer de nouveau  
quelques renseignements concernant l'expédition  
de deux jellies du musée de Munich à votre  
exposition :

1) Le tableau devra voyager en grande vitesse.

*non* Port dû (à moins que vous n'y voyez un  
inconvénient), *convoyage non*

2) Nous souhaitons avoir le colis au Petit Palais  
le 15 Avril. L'expéditeur devra donc calculer

*non* son travail aux a l'avance pour que le  
tableau arrive à Paris à cette date.

3) Le colis devra porter une étiquette qui  
indiquera

= le nom de l'expéditeur

= le nom de destination

X  
Palais des Beaux Arts  
} Petit Palais - Champ de Mars  
Paris



mais il ne devra pas y avoir nulle mention  
d'aucune valeur declarée -  
d'ailleurs aucun depuis le moment où le  
titulaire peut le voir jusqu'au moment où  
il est rattaché: il est donc inutile que le  
Chem. de fer connaisse la valeur du contenu  
de la caisse.

- 4) L'expédition vaudra bien, en faisant la  
feuille d'expédition déclarer de la Compagnie  
du Chem. de fer le bénéfice du tarif  
"Spécial des Exportations" C'est à dire  
"le Tarif G.V. 19"

X Ceci a un grand intérêt pour nous, voici pourquoi:  
sur toute la partie du trajet français, les  
marchandises soumises à ce tarif spécial  
bénéficient du retour protégé  
Donc de la frontière à Paris, la Caisse devra  
voyager au Tarif G.V. 19.

Je crois que c'est à peu près tout. Je vous remercie  
bien recommandant de me répondre pour  
me conformer par toutes les conditions



PALAIS DES BEAUX-ARTS  
DE LA  
VILLE DE PARIS

Petit-Palais  
TÉLÉPH. : ÉLYSÉES 17-38

République Française  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Préfecture de la Seine

2

Paris, le ..... 19

promont de remplir et qu'aucun obstacle  
n'en prévienne par vous - Je voudrais de bon  
d'accord avec vous de maintenant, car  
au moment où arriva le 15 Avril, nous  
allons avoir un coup de feu terrible ! et  
je voudrais de rassurer maintenant.

Merci à mille égards de mon importunité  
Veuillez agréer, cher Monsieur, l'assurance  
de mes sentiments respectueux et amicaux

A Faucher magnan  
Général-adjoint

M. Lapierre a été bien souffrant depuis 2 mois  
Il est encore très faible et ne peut écrire par  
suite qu'il n'en a pas encore le courage.  
Il vous envoie ses meilleurs sentiments



folios 11207 n° 13.25 6  
" 11208 n° 13.25 6  
" 11209 n° 13.25 6  
" 11210 n° 13.25 6

# ENTRE LES SUIVANTS :

La VILLE DE PARIS, représentée par le Préfet de la Seine, d'une part  
et les Cies d'Assurances :

La MINERVE, dont le Siège est à PARIS, 37 Rue Vivienne, et dont la part est de 14/25  
La REUNION-FRANCAISE, dont le Siège est à PARIS, 41, Rue Vivienne, et dont la part est de 4/25  
L'UNION-VOL & ACCIDENTS, dont le Siège est à PARIS, 9 Place Vendôme et dont la part est de 3/25,  
La LLOYD, dont le Siège est à PARIS, 14 Rue de Chateaudun, et dont la part est de 3/25,

d'autre part,

## IL A ETÉ CONVENU CE QUI SUIVIT

Les Cies soussignées assurent une somme de VINGT CIX MILLIONS de francs, à régulariser, portant sur peintures, dessins, tableaux et leurs cadres, objets d'art et de collection, destinés à être exposés au GRAND PALAIS, dans une exposition dite "Le Trésor Français de l'Art à Paris" qui commencera à une date fixée ultérieurement.

Sont exclus toutefois de l'assurance tous objets généralement quelconques appartenant en propre à la Ville de Paris.

Les objets compris dans la présente assurance sont couverts sans interruption pendant tout le temps de la responsabilité de la Ville de Paris à leur sujet est engagée, savoir, du moment où ils quitteront le domicile de leur propriétaire jusqu'au moment de leur retour au même lieu, étant déclaré que les objets exposés viennent ou peuvent venir à PARIS, de la France, et tous autres pays d'Europe, à l'exclusion toutefois des objets appartenant à des propriétaires anglais et venant d'Angleterre, tant pendant leur transport que pendant leur séjour au GRAND PALAIS. Il est déclaré que ces dits objets font partie d'une assurance spéciale aux Broyes de LONDRES, pour un capital qui sera ultérieurement déclaré.

L'assurance garantit les objets en cours de transport et de séjour à l'exposition contre tous risques de détérioration, destruction ou de casse provenant de quelque cause que ce soit, y compris tous actes de malveillance et provenant de transport, d'incendie, d'explosion, de vol, de pillage, d'agression ou d'attentat criminel de toute nature.



Il sera dressé par les soins du service des Beaux Arts de la VILLE DE PARIS ou par le conservateur du Musée un état ou registre des objets assurés avec indication de la valeur attribuée à chacun d'eux. Il est entendu que les valeurs portées sur cet état sont considérées comme valeurs agréées sans qu'il soit besoin d'autres justifications.

La liste des objets assurés sera envoyée à la Cie LA MINERVE dans les quinze jours de la date qui suivra l'ouverture de l'exposition; il est formellement convenu cependant que l'assurance couvre chaque objet dès qu'il est inscrit sur le registre avec sa valeur.

En cas de disparition ou de destruction du registre, la VILLE DE PARIS aura la faculté de faire la preuve de l'existence et de la valeur des objets par tous autres documents en son pouvoir.

La somme de VINGT SIX MILLIONS de francs est prévue par le présent contrat à titre d'indication pure et simple.

Pour le cas où la valeur totale serait inférieure à VINGT SIX MILLIONS de francs, la prime ne serait calculée que sur la valeur des objets réellement en risques.

Il est spécifié que l'avenant de régularisation fixant le montant exact des capitaux assurés et le chiffre de la prime sera établi aussitôt tous les envois arrivés à l'exposition et, au plus tard, quinze jours après l'ouverture de l'exposition.

Les Cies déclarent renoncer à tous recours contre les personnes responsables (le cas de malveillance excepté) à raison de l'un des risques couverts par la présente police, dans le cas où la responsabilité engagerait la VILLE DE PARIS ou l'un de ses agents. Elles seraient subrogées dans les droits que la Ville pourrait exercer contre les tiers en cas de sinistre.

Il est en outre ici expliqué qu'en cas de malveillance, la garantie des Cies sera toujours engagée vis-à-vis de la VILLE DE PARIS ou des exposants, mais qu'alors elles auront le droit d'exercer un recours contre l'auteur responsable du sinistre.

La constatation de tous dommages et de toutes pertes devra être faite contradictoirement en présence des assureurs dûment convoqués par lettre recommandée, dans le plus bref délai possible.

La valeur des objets détruits ou détériorés sera remboursée intégralement à la VILLE DE PARIS, soit en monnaie française, soit en billets de banque de FRANCE, dans un délai de quinze jours à compter de la détermination du sinistre.

Le sauvetage, s'il y en a, appartiendra aux assureurs, si l'assuré préfère conserver l'objet détérioré, la moins-value sera établie de gré à gré avec les Cies. Si les objets volés sont restitués après le paiement de l'indemnité, la VILLE DE PARIS s'engage à les reprendre aux pri-

payés par les Cies sauf indemnité de dépréciation s'ils ont été détériorés.

La présente assurance est faite pour la durée officielle de l'exposition, soit du trois mai au quinze juillet 1925, plus le temps nécessaire pour les transports d'aller, d'installation, la dislocation et le transport de retour, sans que ces délais puissent dépasser le 1<sup>er</sup> Septembre.

La prime est fixée à :

1 c/oo pour les objets venant de PARIS  
1,25 c/oo pour ceux venant de la France Continentale.  
1,50 c/oo pour ceux venant de BELGIQUE, LUXEMBOURG, SUISSE, ITALIE  
2,25 c/oo pour ceux venant d'ESPAGNE, de HOLLANDE et des pays Centraux.  
1,50 c/oo pour ceux venant d'ANGLETERRE et appartenant à des propriétaires français.

que la MINERVE fera recevoir à la Caisse de la VILLE DE PARIS après dépôt des quittances et réception des mandats de paiement, aucune déchéance pour défaut de paiement ne pouvant être opposée à la VILLE, le vote du budget, les formalités à remplir et l'établissement des mandats pouvant en retarder le paiement.

La Ville de PARIS s'engage à inviter les exposants à faire aux Cies de transport toutes déclarations de nature et de valeur exigées par les règlements desdites Cies, et en cas d'avaries constatées à la livraison, à faire toutes réserves utiles à la conservation du recours; mais il est formellement convenu qu'aucune déchéance ne lui serait opposée au cas où elle serait condamnée à rembourser des pertes et avaries consécutives à des risques de transport à des exposants qui n'auraient pas fait aux transporteurs les déclarations ou les réserves en question.

Fait en neuf exemplaires à PARIS, le 18 Mars 1925.

Pour la Ville de PARIS :

Pour la MINERVE : E. LA REUNION FR<sup>SE</sup>

*et l'autre C<sup>ie</sup>*  
*Dupli-cata conforme*  
*Wich*

Pour l'UNION-VOL et AG<sup>TS</sup>

Pour le ZENITH :



# CABINET L. BESCHERELLE

Fondé en 1885

## H. ALLARD-BESCHERELLE SUCR

Assureur-Conseil de la Ville de Paris  
et du Département de la Seine

Téléphone : TRUDAINE 17-12

Métro : LE PELETIER

CHÈQUES POSTAUX : PARIS 458-70

Registre du Commerce N° 247.532 Seine

# ASSURANCES

DE TOUTES NATURES

12, Rue de la Victoire, le 24 Mars 1925

Monsieur le CONSERVATEUR du Musée  
Royal des BEAUX ARTS ,  
BRUXELLES  
Belgique.

*M. Dambour*

Monsieur le Conservateur,

J'ai l'honneur de vous informer, de la part de M. le Directeur des BEAUX ARTS de la VILLE DE PARIS , et de M. LAPAUZE, conservateur du PETIT PALAIS à Paris, que LA VILLE DE PARIS a souscrit une assurance contre tous risques pour garantir les tableaux et dessins à elle prêtés pour l'exposition "LE PAYSAGE FRANÇAIS" de POUSSIN à COROT, aux compagnies LA MINERVE, L'UNION, LE ZENITH et LA REUNION FRANÇAISE et que dans cette assurance est compris :

CLAUDE GELLÉE : Enée chassant le Cerf sur la côte de Lybie, assurance 200.000 frs belges.

Je joins à ma lettre un exemplaire du contrat dont vous pourrez prendre connaissance et qui vous donnera, je l'espère toutes explications utiles à ce sujet . Je suis à votre entière disposition pour vous fournir toutes indications dont vous pourriez avoir besoin .

Veuillez agréer, Monsieur le Conservateur, l'expression de ma haute considération.

*H. Allard-Beschere*



Bruxelles, le 6 avril 1928.

Mon cher Collègue et ami,

J'ai le plaisir de vous faire savoir que nous possédons à l'économet du Musée une caisse pouvant contenir le tableau de Claude Lellée. Tous les frais d'emballage à l'aller seront donc supprimés puisque exécutés par notre personnel et avec notre matériel.

Ainsi que je vous l'ai écrit dans ma lettre du 27 octobre dernier, il est entendu que la ville de Paris prendra à sa charge les frais du voyage d'un membre du personnel du Musée "convoyeur" de l'oeuvre prêtée à l'aller et au retour. Je fais faire en ce moment les démarches nécessaires pour obtenir l'autorisation de transport par le train de voyageur. Dans ces conditions le tableau voyagera tout naturellement en grande vitesse. Je sollicite aussi l'application du tarif G.V. 19.

Vous voudrez bien de votre côté prévenir M. Callias, contrôleur principal au Secrétariat Général des Chemins de fer du Nord à la gare du Nord à Paris afin d'éviter tous ennuis à l'arrivée. Il sera prudent aussi d'aviser le service de douane français pour faciliter le dédouanement de la caisse. Il faudra également que votre camionneur soit à la gare du Nord à l'arrivée du train de

A Monsieur LAPAUZE,  
Directeur du Palais des Beaux-Arts de la ville de PARIS.



Bruxelles.

Dites-moi la date extrême à laquelle vous désirez recevoir  
notre tableau. Je voudrais en priver le moins longtemps possible  
notre galerie.

Croyez, cher Collègue et ami, à l'assurance de mes sentiments  
les plus dévoués.

Le Conservateur en chef,



PALAIS DES BEAUX-ARTS

DE LA

VILLE DE PARIS

Petit-Palais

TÉLÉPH. : ÉLYSÉES 17-38

République Française

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Préfecture de la Seine

Paris, le 7 Avril 1924

Mon cher Collègue et ami

Je vous remercie de votre lettre et des bonnes nouvelles qu'elle contient - Je suis heureux que les frais d'emballage soient réglés jusqu'à ce que nous aurons à payer la dépense du "Convoquer". Il n'y aura aucune difficulté à l'arrivée de la caisse à Paris - Je suis sûr qu'il suffit que vous m'écriviez 2 ou 3 jours d'avance l'heure d'arrivée du train en gare de Paris et le jour. Comme date 4<sup>ème</sup> de l'envoi, voulez-vous que nous fixions le 25 avril? - Il est question d'ouvrir le 28 à moins que ce soit le 2 mai. Mais il faudrait bien avoir le tableau 3 ou 4 jours d'avance pour vérifier si le plac que nous allons lui envoyer, lui conviendra définitivement et avoir encore le temps de faire des remaniements, s'il est nécessaire. Il se trouve avec la Direction de nos Douanes que quand une caisse venant de Bruxelles



et ôl'achem du Petit Palais, passer à la  
douane de Reims, on la laisse passer sans  
rien ouvrir - les opérations de douane française  
doivent être faites dans l'intérieur du Petit Palais.

Il faut que le Courvoisier n'ait bien vu le fait  
que la caisse ne doit en aucun cas être ouverte  
en cours de route et les douaniers doivent  
avoir reçu des instructions spéciales de la Direction  
de Douane à Paris.

Je joins, à tout hasard, une lettre que le Courvoisier  
portera avec lui, et montrera aux douaniers  
français à la frontière, s'il y a le moindre  
difficulté.

J'aurai à l'arrivée en face de la caisse, une  
voiture spéciale qui apportera le tableau  
directeur au bureau. Que le Courvoisier  
ait un signe qui lui permette de le distinguer  
à l'arrivée parmi les voyageurs. Qu'il  
porte, par exemple à la main, un journal  
belge ou un papier bleu ou vert ...

Je vois que de cette manière, toutes les  
difficultés sont aplanies - nous commençons  
à recevoir beaucoup de caisses.

Le voyage en est bien souffrant !  
Avez-vous des collègues et avez-vous des sentiments  
sympathiques à donner. A l'avenir nous



Bruxelles, le 22 avril 1925.

Monsieur le Receveur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que M. Laes, secrétaire du Musée de Bruxelles passera à la frontière belge le samedi 25 avril au train 118 quittant Bruxelles à 10,25 heures, convoyant une caisse contenant un tableau ancien peint sur toile, appartenant à l'Etat Belge et qui doit figurer dans une exposition à Paris. Lors de la fermeture de cette exposition, le tableau devra rentrer en Belgique. Mr Lebon, Directeur du service de la Douane au Ministère des Finances nous a fait savoir que pour l'aller aucune difficulté ne serait faite à la frontière belge. Pour éviter tous ennuis, M. Laes sera muni d'une "Libre sortie".

Veuillez agréer, Monsieur le Receveur, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Conservateur en chef,

**P.S. L'adresse du destinataire est:  
Palais des Beaux-Arts-Petit Palais  
Champs Elysées Paris.**

A Monsieur le Receveur des Douanes,  
QUEVY.



Bruxelles, le 22 avril 1925.

*L'Express*

Cher Monsieur Fauchier Magnan,

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que M. Laes, secrétaire du Musée convoira le tableau de Claude Gellée. M. Laes prendra le train N° 118 quittant Bruxelles à 10,25 heures du matin le samedi 25 avril, lequel arrive en gare du Nord à Paris à 16.55 H. Vous voudrez **bien**, de votre côté, prévenir la douane à la frontière française et le service de la Gare du Nord. Vous voudrez aussi vous trouver à la gare pour recevoir le précieux colis. M. Laes tiendra en main un papier bleu.

Pour votre gouverne, le tableau voyagera au tarif 10 en Belgique, (tarif qui accorde la gratuité au retour) et au tarif G.V. 19 en France qui accorde les mêmes avantages. Vous avez omis de joindre à votre missive du 7 avril, votre lettre annexe destinée au convoyeur et qu'il devra montrer à la douane française s'il y avait la moindre difficulté. Voulez-vous me faire parvenir cette lettre par retour du courrier ? S'il vous fallait de plus amples explications, nous vous prions de nous les demander immédiatement.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Conservateur en chef,

Monsieur FAUCHIER-MAGNAN,  
Petit Palais,  
Cham



Jeu.

Cher Monsieur et ami  
Merci de votre lettre. M<sup>r</sup> de la Roche aura enregistré  
directement la caisse pour Paris-Nord en  
mentionnant, au départ qu'il demande la  
visite de douanes à la gare de Nord de Paris.

• Dans ce cas, aucune formalité n'en résultera  
à la gare frontalière de Kijis (Cependant s'il  
y en avait, ce qui est tout à fait improbable, je  
pourrais un certificat que les douanes pourraient montrer  
à Kijis à nos douaniers - peut-être cela  
aura-t-il un bon effet. )

• A la gare de Paris, je me trouverai moi-même  
au débarquement ( la gare me trouvera  
à l'endroit où on rend les billets ) et j'aurai  
quelqu'un de chez Chume qui fera avec moi  
les formalités de douanes et aura une



boiture pour supports de nuit à tacher  
au linceul.

Je crois q' tout ira comme cela.  
J'aperçois vos vis très breuils ici &  
ailleurs, d'après votre dernière lettre.  
à breuils & avec acuités en l'air

François Magnan



PALAIS DES BEAUX-ARTS

DE LA

VILLE DE PARIS

Petit-Palais

TÉLÉPH. : ÉLYSÉES 17-38

République Française

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Musée de

Préfecture de la Seine

Champ Ellysée

Paris, le 23 Avril 1925

Je soussigné certifie que la caisse  
venant du musée de Bruxelles et  
accompagnée par Monsieur Laes,  
le 25 Avril, contient un tableau  
destiné au musée du Petit Palais à  
Paris et que ce tableau doit entrer  
en transit puisqu'il retournera  
à Bruxelles le 20 juin, en fin d'  
exposition.

Le Conservateur adj. du Petit Palais

Ed. Faucher le 24 avril



803

Bruxelles, le 25 avril 1925.

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous accuser réception de la lettre par laquelle vous nous donnez les instructions pour le transport d'un de nos tableaux à Paris.

Nous vous remercions pour le bon accueil réservé à M. Demeter pour l'empressement mis à régler cette question au mieux des intérêts de notre Musée.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour le Conservateur en chef,  
Le Conservateur-adjoint,

Monsieur DELPIRE,  
C.I. Ministère des Chemins de fer,  
BRUXELLES.



803

Bruxelles, le 25 avril 1945.

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous accuser réception de la lettre par laquelle vous nous donnez les instructions pour le transport d'un de nos tableaux à Paris.

Nous vous remercions pour le bon accueil réservé à M. Demeter pour l'empressement mis à régler cette question au mieux des intérêts de notre Musée.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour le Conservateur en chef,  
Le Conservateur-adjoint,

Monsieur GILLET,  
C.I. Ministère des Chemins de fer,  
BRUXELLES.



Extrait

A M. le Recenseur de Douanes  
à Quincy Nord

Paris, 27 Avril 1924

M. le Recenseur,

J'ai l'h. de r. p. r. que la caisse que  
j'ai envoyée par Mess. 25 Avril, chargée  
• D. le voyageur de l'air de voyageurs partant  
de Marseille midi à 10<sup>h</sup>. 25, contenait  
un lib. sa robe, avec robe, appartenant  
au collectionneur & l'état de l'obj. Le  
lib. s'agit d'un bon chaumier en  
bois de Libye par blanc Lormes  
• Propriété du duc R. de AR de

Bohème à Marseille, était destinée  
à s'ag. d'un Extrait de  
Musi la robe de l'air à Paris



(Change blais)

Si j'ai des indications sur  
chaque une des missions, veuillez m'en  
faire la demande à Bouché,  
au Bureau min., q me les transmettra,  
ou je serai rectifié de la part  
d'elles.

Je remercie ~~vous~~ d'ailleurs  
de votre amabilité et de l'intérêt que  
~~vous~~ m'avez témoigné, et de la  
certitude de votre amitié et de votre

2). Adieu bien

Respectueusement à M. B. et à M.



29 avril 1925

Monsieur le Receveur

Vous aurez reçu de Paris ,une lettre de M.Laas ,secrétaire du Musée vous donnant les renseignements relatifs au tableau qu'il convoyait à Paris. Veuillez nous dire si ces renseignements sont suffisants. La déclaration de libre sortie que nous avons remise au départ à la gare du Midi au chef de bureau en même temps que les lettres de voiture vous sera sans doute parvenue par la voie administrative.

Veuillez agréer,Monsieur le Receveur,l'assurance de notre considération la plus distinguée

A Monsieur le Receveur des Douanes de QUEVY



Bruxelles, le 14 mai 1920.

Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-auprès le relevé des frais (avancés par nous) et résultant, suivant les conditions convenues, du transport de Bruxelles à Paris de notre tableau de Claude Lorrain qui figure à votre exposition LE PAYSAGE FRANÇAIS DE POUSSIN A COROT.

Veillez, je vous prie, faire rembourser cette somme par chèque ou mandat postal à l'adresse de M. Demeter, comptable du Musée Royal des Beaux-Arts.

Agréez, cher Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Comptable,

Monsieur FAUCHIER-MAGNIAT,  
Petit Palais,  
Champs Elysées,  
PARIS.



Petit-Palais (Champs Élysées),

Préfecture de la Seine

Paris, le 15 mai 1925.

Mon cher Collègue et ami,  
La Ville de Paris a décidé de faire au Petit Palais, au  
printemps prochain à l'occasion de l'Exposition des Arts  
Décoratifs, une grande exposition qui aura pour titre :

"Le Paysan Français de Poussin à Corot" c'est-à-dire  
une l'histoire du paysan français aux 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et début de  
19<sup>e</sup> siècles.

Je m'occupe de maintenant de trouver les œuvres qui  
y figureront - Je sais que le Musée de Bruxelles possède un  
beau Poussin "Lucie chantant le chœur sur les côtes de Lybie"  
Croyez vous que ce tableau ~~pourrait~~ vous être prêt?  
Le Gouvernement Belge nous a déjà bien souvent  
manifesté sa intention favorable - De là mon  
indiscretion! Je cherche, par dessus tout, les tableaux  
de Poussin et de Claude Lorrain (et leurs contemporains),  
car ce sont ceux-là que j'aurai le plus de peine à réunir.



Aussi, si vous connaissez parmi les collectionneurs  
bels, quelques oeuvres importantes, comportant un dessin,  
Je vous en serai bien obligé de me les signaler.

(Je les dans un ouvrage sur Roubaix :

{ "Enlèvement de Prosperine - Collection Alexandre Benois  
4 fois à Bruxelles en 1910"

Croyez vous possible de retrouver le tracé de la talle ?

Je me vous rappelle par les conditions dans lesquelles sont  
faits les prêts d'oeuvres d'art aux expositions organisées  
par la Ville de Paris - vous les connaissez : tous les  
frais sont à votre charge.

L'exposition s'ouvrira au début de Mai et durera  
quatre ou cinq semaines.

Merci d'avance et croyez, Cher Collègue et ami,  
à tous mes sentiments les meilleurs.

Amities

Henri Poincaré



Bruxelles 3 juin 1925

Cher Monsieur

J'ai l'honneur de vous rappeler ma lettre du 14 mai vous transmettant aux fins de remboursement le relevé des frais résultant du transport de Bruxelles à Paris de notre tableau de Claude Lorrain . Puis-je vous demander de me faire savoir vers quel moment vous prévoyez le dit remboursement.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée

Le comptable

P.S. Pouvons-nous vous demander la date de fermeture de l'exposition Nous devons prendre des mesures en vue du retour de notre tableau , en ce qui concerne le chemin de fer et la douane. Nous vous remercions à l'avance pour votre bonne réponse.

A Monsieur Fauchier Magnant  
Petit Palais  
Champs Elysées Paris.







RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

---

M. Gaston DOUMERGUE, Président  
de la République, visitera l'Exposition du  
Paysage français de Poussin à Corot, au  
Palais des Beaux-Arts (Petit-Palais des  
Champs-Élysées), le Mercredi 13 Mai 1925,  
à 16 heures.

La Municipalité de Paris a l'honneur  
de vous prier de bien vouloir assister à  
cette visite.

*Invitation pour deux personnes.*



PALAIS DES BEAUX-ARTS  
DE LA  
VILLE DE PARIS

*Petit-Palais*

TÉLÉPH. : ELYSÉES 17-38

*République Française*  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

*Préfecture de la Seine*

*Paris, le 6 juin 1923*

*Monsieur le Directeur d'Art et d'Archéologie*

En présence du splendide succès obtenu par l'Exposition du Paysage français de Poussin à Corot, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir prolonger de dix jours la durée de votre aimable prêt au Petit Palais, c'est-à-dire jusqu'à la fin du mois de juin. En vous faisant cette prière, nous obéissons au vœu exprimé, non seulement par le public parisien, mais encore par l'élite du monde intellectuel d'Europe et d'Amérique.

En espérant une réponse favorable, je vous prie, *Monsieur le Directeur*, d'agréer l'hommage de mes *de vœux, sentiments*

*Le Conservateur*

*Camille Gronowsski*



# EMBALLAGE & TRANSPORT D'OBJETS D'ART

MAISON FONDÉE EN 1760

A LA



DE LORRAINE

## CHENUE

EMBALLEUR

FOURNISSEUR DES MINISTÈRES

TÉLÉPHONE  
WAGRAM 03-11

TÉLÉGRAMMES:  
CHENUTER

PARIS, le 20 Octobre 1925.

5, Rue de la Terrasse  
(XVII<sup>e</sup>)

Registre du Commerce de la Seine N° 27.032

Monsieur Fierens GEVAERT  
Conservateur en Chef  
des MUSEES ROYAUX de BELGIQUE

BRUXELLES (Belgique)

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'à la fermeture de l'Exposition du "PAYSAGE FRANCAIS de POUSSIN à COROT", qui a eue lieu au Petit-Palais, au Printemps dernier, les Musées Royaux de Belgique, avaient prêté un tableau de Claude Lorrain.

Ce tableau a été soigneusement réemballé dans une caisse et, d'accord avec Mr le Conservateur du Petit-Palais, ainsi que Mr DEMETER, Attaché aux Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique, à BRUXELLES, cette caisse a été portée à la gare du Nord et emportée par Mr DEMETER comme bagages.

Il a été créé le 29 Avril, à l'arrivée de ce tableau en France, un acquit d'Admission Temporaire, qu'il y avait lieu de faire décharger lors de la réexportation.

Cette pièce de Douane a été régulièrement établie par les Bureaux du Grand Palais et avait été confiée à Mr DEMETER, en lui spécifiant bien qu'il devait la faire viser par le Service des Douanes de FEIGNIES, lors du passage du train, ou de s'adresser au Vérificateur des Douanes, qui faisait le service de ce train.

Or, par suite de circonstances que nous ignorons, cette

T.S.V.P.



CHENUE

(SUITE) N° 2

cette formalité n'a pas été rempli.

Aujourd'hui, la Douane Française nous demande de régulariser ce litige et nous prie de vous demander de vouloir bien faire établir :

1  
2 un CERTIFICAT émanant, soit des Services des Musées Royaux de BELGIQUE, soit du Ministère des Sciences et des Arts, certifiant que le tableau de Claude Lorrain, qui avait figuré à l'Exposition du Paysage Français de Poussin à Corot, au PETIT-PALAIS des BEAUX-ARTS de la VILLE de PARIS, est bien revenu en BELGIQUE et a été réintégré au Musée, en relatant les motifs qui ont empêché de régulariser l'acquit de Douane.

3 Cette pièce devra être visée par Mr le Consul de France à BRUXELLES.

11 Je vous demanderai de vouloir bien me l'adresser, afin que je puisse la remettre au Service des Douanes du Grand Palais.

Dans l'attente de vous lire et toujours bien dévoué à vos ordres, veuillez agréer, Monsieur, mes salutations les plus empressées.

*J. Chenue*



Bruxelles 22 octobre 1925

Je soussigné Conservateur en chef du Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique certifie que le tableau de Claude Lorrain ,qui avait figuré à l'Exposition du Paysage Français de Poussin à Corot ,au Petit-Palais des Beaux-Arts de la Ville de Paris ,est bien revenu en Belgique et a été réintégré au Musée.

Le tableau ayant voyagé comme "bagage" dans le train-bloc l'acquit de douane n'a pu être régularisé au passage de la frontière à Feignies. Arrivé en gare du Midi à Bruxelles le service de la douane a demandé de renvoyer la pièce à l'administration du Petit -Palais,ce qui a été fait.